# PROCES VERBAL Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

# Séance du 6 septembre 2023

Date de convocation: 17 Août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

#### Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE (arrivée à 18h45)
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- VEILLOT JULIE
- RIPAUD-CADIOU JULIA
- BARBIER ROBIN
- MARIE FLORENCE
- CAMON ISABELLE
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

# Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- DELAFOND-CAILLÉ CHARLOTTE absente de 18h30 à 18h45
- RAGOT CHANTAL
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD
- FELTRIN PIERRE donne pouvoir à DESBOURDES FRANCIS

A été désigné secrétaire : MOLISSON STEPHANIE

#### Demande de rajouter 3 sujets :

- Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Saur avenant borne incendie
- Zone humide panneaux signalisation devis

Accord du Conseil Municipal

#### DCM 2023-09-001 : Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 5 Juillet 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2023

Vote: Membres 15, Présents 11, Représentés 1, Votants 11, Exprimés 12

Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-001: Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

#### DCM 2023-09-002: Coupe de bois au Ruchard - convention ONF

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une coupe de bois sur la parcelle n° 18 par ONF. Pour cela il convient de signer une convention pour autoriser l'ONF à vendre le bois sorti en bord de route.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** la convention
- **AUTORISE** Monsieur Le maire à signer la convention avec l'ONF.

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-002 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

#### Salle des fêtes – révision du tarif journalier week-end

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Camon Isabelle afin de présenter les nouveaux documents pour la salle des fêtes. Il est décidé de ne pas faire de location à la journée le weekend (pas assez nombreux, difficulté d'avoir une salle propre pour la prochaine location). Accord du Conseil Municipal

# <u>DCM 2023-09-003 : ECO-LOGIS – contrat de maintenance entretien pompe à chaleur de la salle des fêtes</u>

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter le devis d'un contrat de maintenance pour l'entretien de la pompe à chaleur de la salle des fêtes de l'entreprise ECO-LOGIS.

Suite à l'installation du système de chauffage à la salle des fêtes il est proposé un contrat d'entretien.

#### **Devis ECO-LOGIS**

 $187.00 \text{ euros HT} \rightarrow 224.40 \text{ euros TTC}$ 

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le contrat de maintenance
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le contrat de maintenance pour un montant de 187.00 euros HT → 224.40 euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-003 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

# DCM 2023-09-004 : SDIS - désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur Le Maire informe le conseil Municipal d'un mail du SDIS concernant la désignation d'un correspondant incendie et secours.

Le décret 2022-1091 du 22 juillet 2022 prévoit la désignation d'un adjoint au Maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours.

Ce texte précise notamment que dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde;

- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Le correspondant incendie et secours devient un des interlocuteurs privilégiés du SDIS 37.

Monsieur le Maire propose de confier cette mission à Madame Delafond-Caillé Charlotte.

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VALIDE la proposition de Monsieur Le Maire
- **NOMME** Madame Delafond-Caillé Charlotte comme correspondant incendie et secours

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-004 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

# <u>DCM 2023-09-005 : Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil</u> Municipal

Monsieur Le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide (13 voix POUR), pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable d'un montant inférieur à 100 euros.

Pour rappel, le seuil fixé par délibération du conseil municipal ne peut être supérieur au seuil de 100 € fixé par le décret n° 2023-523.

Ce même décret précise les modalités suivant lesquelles le maire rend compte au conseil municipal de l'exercice de cette délégation ;

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-005 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

#### Trougnou Vivien – devis alarme Cave Communale

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter le devis de l'entreprise Trougnou Vivien concernant l'alarme de la Cave Communale.

Problème au niveau de l'alarme.

Devis Trougnou Vivien

516.32 euros HT  $\rightarrow$  619.58 euros TTC

Après discussion au sein du Conseil Municipal il est décidé de ne pas signer le devis et de mettre en place un autre système manuel.

#### DCM 2023-09-006 : Salle des fêtes – devis toiture ventilation

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter un devis concernant une sortie toiture sur la salle des fêtes pour la ventilation. 1 seule entreprise à répondu à notre demande.

Devis Narbonne Jérôme

421.00 euros HT  $\rightarrow$  505.20 euros TTC

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de la SARL Narbonne Jérôme pour un montant de 421.00 euros HT  $\rightarrow 505.20$  euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-006 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

# <u>DCM 2023-09-007 : Projet d'aménagement de sécurité Rue du lavoir – Création de trottoir - devis</u>

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin de présenter les devis concernant le projet d'aménagement de sécurité au niveau de la Rue du lavoir – création de trottoir.

Devis Transterrassement

#### **Devis COLAS FRANCE**

29 077.19 euros HT  $\rightarrow$  34 892.63 euros TTC

# Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de Transterrassement pour un montant de 25 020.00 euros HT  $\rightarrow$  30 .024.00 euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-007 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

## DCM 2023-09-008 : salle des fêtes - Achat des rideaux - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Camon Isabelle afin de présenter le devis concernant l'achat des rideaux de la salle des fêtes 1 seule entreprise à répondu à notre demande

**Devis DECOR 37** 

5 171.42 euros HT  $\rightarrow$  6 205.70 euros TTC

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de DECOR 37 pour un montant de 5 171.42 euros HT → 6 205.70 euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-008: Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

# <u>DCM 2023-09-009 : Délibération portant création d'un emploi non permanent pour faire</u> face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L332-23-2°;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir l'entretien de la commune ainsi que l'école.

Sur le rapport de Madame DELAFOND-CAILLÉ Charlotte et après en avoir délibéré;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents

#### **DECIDE:**

- La création à compter du 29 Août 2023 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade de Adjoint Technique, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 3/35<sup>ème</sup>.
- Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 jour – le Mardi 29 Août 2023.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 397, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-009 : Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

#### DCM 2023-09-010 : SAUR - avenant borne incendie

Monsieur Le Maire informe le conseil Municipal d'un avenant concernant les bornes incendie. Il doit être rajouté 2 arceaux de sécurité.

**Devis SAUR** 

900.00 euros HT  $\rightarrow$  1 080.00 euros TTC

Ainsi les travaux des bornes incendie, passerait de 7 116.00 euros TTC à 8 196.00 euros TTC.

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de SAUR pour un montant de 900 euros HT → 1 080.00 euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-010: Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

# DCM 2023-09-011 : Zone humide - Panneaux signalisation - Devis

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des 2 devis concernant la confection des panneaux de signalisation pour la zone humide.

Devis Graphiste – Catherine Pivet 800.00 euros HT

**Devis AD Production** 

2.040.50 euros HT  $\rightarrow 2.448.60$  euros TTC

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le devis de Catherine Pivet graphiste pour un montant de 800.00 euros HT
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le devis de AD Production pour un montant de 2 040.50 euros HT  $\rightarrow$  2 448.60 euros TTC

Vote: Membres 15, Présents 12, Représentés 1, Votants 12, Exprimés 13

**Pour: 13** Contre: 0 Abstention: 0

DCM N° 2023-09-011: Publiée le : 9 Septembre 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la

Préfecture de Tours le : 9 Septembre 2023

#### Trougnou Vivien : facture défaut éclairage Cave Communale

Proposition que la commune prenne en charge la facture – Accord du Conseil Municipal

#### Salle des fêtes : choix des luminaires pour l'extérieur

Dossier à suivre par la Commission Salle des fêtes Voir également pour l'achat d'un frigo.

#### Logement 4 Rue de L'Ecole – rez de chaussée

Discussion pour la cour – poubelles

Concernant le rez de chaussée, le Conseil Municipal se laisse 2 mois pour prendre une décision. Décision à prendre lors de la réunion du Conseil Municipal de Décembre.

#### Questions et informations diverses - Tour de table

#### **Desbourdes Francis**

<u>Pigeonnier</u>:

Mois Août et septembre : Delafond-Caillé Charlotte jusqu'au 20 août - Navatte Florence -

Navatte Marc du 21 aout au 20 octobre

Mois Octobre: Tranchant David

Chute de pierres au niveau du clocher – lundi matin mise en place des barrières Vauban. Voir avec l'entreprise Voisin David pour trouver une solution.

Parapet de la Boussaye : Panzout / Crouzilles – Expertise le 15 septembre (demande de devis à 2 entreprises : Voisin David et Delepine David).

#### **Delafond-Caillé Charlotte**

Suite à la visite médicale de Monsieur Vanlerberghe Cédric, il est recommandé d'effectuer le vaccin leptospirose :

Coût du vaccin: 192 euros

- 1 injection
- 15 jours après
- 6 mois plus tard
- Tous les 2 ans

Le Conseil Municipal souhaite la réalisation du vaccin.

Revoir avec la médecine du travail les conditions concernant la réalisation du vaccin.

#### Camon Isabelle et Delafond-Caillé Charlotte

Projet : aménagement Place des Commerces

Point sur le projet par Isabelle et Charlotte

Attente de l'esquisse – Monsieur Le Maire demande que les habitants soient concernés par le projet. Travail de la Commission avec le Conseil Municipal. Prévoir une réunion publique.

Commission Embellissement : Jeudi 12 Octobre à 19h00

#### **Molisson Stéphanie:**

Petit résumé sur festival cousu main

Bénéfice à peine de 500 euros pour l'association CAP

Voir si on refait le festival l'année prochaine

Cinéma en plein air et déambulation dans les rues (28, 29 ou 30 août)

#### **Navatte Marc**

Fibre Mairie – problème affaissement attente des travaux

#### Ripaud-Cadiou Julia

Cimetière – refaire le point avec Véronique

#### **Camon Isabelle**

Commission salle des fêtes : Lundi 16 Octobre à 18h30 à la salle des fêtes

# **Blanchard Charline:**

Commission fêtes : Mercredi 27 septembre 2023 à 18h30

Animation du 11 novembre : Julie Veillot

Rando de la Sibylle 21 octobre 2023 – voir pour les bénévoles

#### **SEANCE LEVEE A 20h45**

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 4 Octobre 2023 à 18h30 à la Mairie

LE MAIRE	LA SECRETAIRE
FRANCIS DESBOURDES	MOLISSON STEPHANIE

# CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le secrétaire, Madame Le Maire, et les membres du Conseil Municipal.

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2023

# Délibérations n°:

DCM 2023-09-001; DCM 2023-09-002; DCM 2023-09-003; DCM 2023-09-004; DCM 2023-09-005; DCM 2023-09-006; DCM 2023-09-007; DCM 2023-09-008; DCM 2023-09-009; DCM 2023-09-010 ET DCM 2023-09-011

Présents	Signatures	Procurations
DESBOURDES Francis		
DELAFOND CAILÉ Charlotte		
MOLISSON Stéphanie		
NAVATTE MARC		
TRANCHANT David		
RAGOT Chantal		
VEILLOT Julie		
RIPAUD-CADIOU Julia		
BARBIER Robin		
MARIE Florence		
CAILLÉ Pierre-Edouard		
CAMON Isabelle		
FELTRIN Pierre		Pouvoir à DESBOURDES Francis
NAVATTE Florence		
BLANCHARD Charline		